

la somme

BEAUVAIS



fu mar prochain  
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE  
57034  
veuillez payer contre ce mandat  
la somme

trois cents centret, le 15  
en marcrirnt avis  
suivant avis de

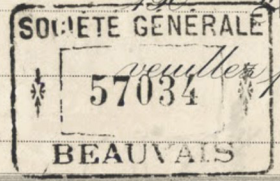
de Deantais ; v. de en  
308



SANS FRAIS

L. Lounay & Co

Levallois-Perret, le  
A fu mar prochain  
à l'ordre



de trois cents francs  
Valeur en marchandises, qui passeront suivant  
A M<sup>re</sup> Coop<sup>re</sup> "La Joie", 994  
à Anderlues

art de Deantais ; cent de mien  
N<sup>o</sup> 2308

SANS FRAIS

la somme

BEAUVAIS



fu mar prochain  
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE  
57034  
veuillez payer contre ce mandat  
la somme

trois cents centret, le 15  
en marcrirnt avis  
suivant avis de

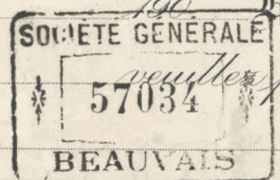
de Deantais ; v. de en  
308



SANS FRAIS

L. Lounay & Co

Levallois-Perret, le  
A fu mar prochain  
à l'ordre



de trois cents francs  
Valeur en marchandises, qui passeront suivant  
A M<sup>re</sup> Coop<sup>re</sup> "La Joie", 994  
à Anderlues

art de Deantais ; cent de mien  
N<sup>o</sup> 2308

SANS FRAIS

l'ordre

trois cents francs  
pour en marchandises, qui passeront suivant avis de  
M<sup>re</sup> Coop<sup>re</sup> "La Joie", 994  
à Anderlues

trois cents francs  
pour en marchandises, qui passeront suivant avis de  
M<sup>re</sup> Coop<sup>re</sup> "La Joie", 994  
à Anderlues

art de Deantais ; cent de mien  
2308  
payable chez M le banquier  
L. Lounay & Co

art de Deantais ; cent de mien  
2308  
payable chez M le banquier  
L. Lounay & Co

B. DALBERT  
Maître  
MÉRIEUX (Oise)

B. DALBERT  
Maître  
MÉRIEUX (Oise)